



Appel à projets EDD et conseils

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



DIDACTICA

Toulouse, le 21 octobre 2009

M Doerflinger, IEN – ET- EG lettres histoire



Textes de référence

- BO n°14 du 5 avril 2007, seconde phase de généralisation de l'EDD en multipliant entre autres les démarches globales d'EDD dans les établissements et les écoles
- BO n°21 du 21 mai 2009: Circulaire de rentrée 2009, la poursuite de la généralisation de l'EDD est une priorité à travers, entre autres, les projets E3D et l'opération « L'Ecole agit ».

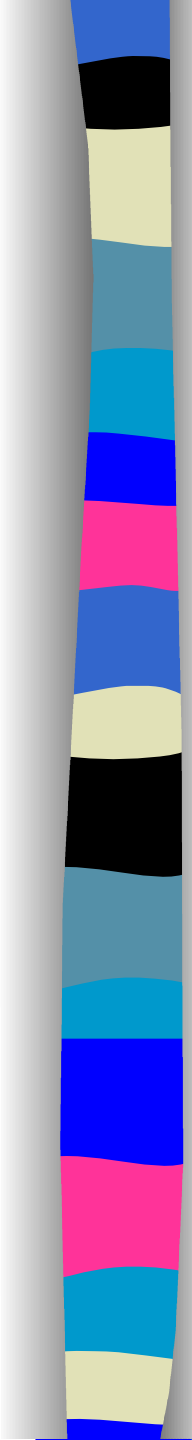
Objectifs nationaux

- La poursuite de la généralisation de l'EDD
- L'intégration de l'EDD dans les nouveaux programmes à l'école, au collège et au LP
- Le développement de projets (E3D...)



Projets d'envergure + ou - grande

- dans une discipline, plusieurs disciplines, en codisciplinarité
- au sein d'un groupe d'élèves, d'une classe, d'une école ou d'un établissement, inter-établissements...
- sur des thématiques variées (*l'eau, les objets recyclés, l'énergie...*) intégrées dans les programmes



I- À différents niveaux d'enseignement,
des appels à projets ...
soumis à « validation » ...pour un financement
partiel éventuel

1- «A l'école de la forêt » 1^{er} degré

2- «Défi pour ma planète » 1^{er} degré et
Collèges

3- «Projet d'avenir » Lycées



1- « A l'école de la forêt », projets pour le 1^{er} degré

- Financés au maximum à 50 % du budget total
- Inscrits dans les projets d'école
- Visés par le directeur de l'école, par le maire (en cas de réalisation concrète sur le terrain de l'école), par l'inspecteur.
- Proposant des réalisations « visibles et durables, des actions pédagogiques concrètes, menées tout au long de l'année scolaire »



Les objectifs de cette opération d'EDD

- Centrer des projets sur la découverte de la forêt et une compréhension des relations de l'homme et de la forêt.
- Développer la curiosité des élèves sur leur environnement de proximité.



Validation des projets

soumis à l'appréciation d'un comité régional de pilotage selon les critères définis puis validés pour recevoir le label « AEF »

Le projet :

- 1 - permet une découverte de la forêt, en souligne sa multifonctionnalité
 - permet une découverte du bois éco matériau
 - traduit une compréhension de la nécessité d'une gestion durable
 - intègre les métiers de la forêt et du bois
 - implique la participation d'un forestier ou d'un professionnel du bois

- 2 - correspond à un projet pédagogique affirmé
 - entraîne une découverte active de l'environnement proche de l'élève
 - s'inscrit dans la durée

- 3 - s'ouvre à un partenariat diversifié



2- « Un défi pour ma planète » pour le 1^{er} degré et les collèges

- inscriptions en ligne jusqu'au 13 novembre 2009 sur le site du CREEMP
- dépôt d'un projet construit et argumenté
- résultat janvier 2010



Critères de choix des commissions

- pertinence du « défi » (entendu au sens d'action expérimentale concrète) au regard des enjeux pour l'environnement et le développement durable en tenant compte des enjeux nationaux ou régionaux
- pertinence de la démarche pédagogique envisagée et/ou de l'intérêt éducatif au regard des politiques menées dans ce domaine et des collaborations engagées avec certains partenaires.



Critères de choix

- la qualité de l'engagement et de la participation des groupes de jeunes ou de l'ensemble des membres de la communauté éducative,
- la richesse du partenariat avec des associations d'éducation à l'environnement,
- **la valorisation du projet au sein de la communauté éducative de l'établissement et auprès de la société civile.**



Thématiques possibles/ trois volets du DD

- Préservation de la biodiversité
- Lutte contre le changement climatique
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et générations
- Epanouissement de tous les êtres humains
- ...



3- Projets d'avenir pour les Lycées

Les objectifs visés

- **inciter les jeunes à mettre en place un projet**
(et non seulement les enseignants ou le chef d'établissement)
- **imaginer des actions nouvelles**
(sont privilégiées les réalisations accompagnées d'une réflexion et qui présentent un côté novateur et créatif)
- **souligner les divers aspects de la problématique choisie** *(projet pluridisciplinaire de préférence)*



Deux types de projets

- des projets pédagogiques annuels sur le thème de l'EDD,
- des projets triennaux "d'agenda 21 scolaire", avec un accompagnement soutenu d'établissements engagés dans des démarches de développement durable.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 9 novembre 2009



Présentation du projet

- Identification précise de l'établissement, de la classe, du responsable du projet
- Définition claire de la nature du projet : *expo, reportage, cd-rom... pas de voyages*
- Plan de financement cohérent : *financements acquis ou sollicités à préciser, budget équilibré*



Règlement

Tout projet doit :

- être signé par le chef d'établissement
- être en cohérence avec le projet d'établissement ou le contrat d'objectifs
- être classé par ordre de priorité *si plusieurs projets sont présentés (maxi 5)*
- être réalisé dans l'année ou sur 3 ans (agenda 21)
- être présenté dans les délais!



Critères de sélection

- 1- Volet pédagogique / 15
- 2- Engagement et responsabilité des jeunes dans le projet / 10
- 3- Valorisation du projet / établissement ou société civile /10
- 4- Volet financier /5



Valorisation du projet

Tout projet doit pouvoir faire l'objet

- d'une présentation publique au « Festiv » en mai
- à tous les lycéens et apprentis de Midi-Pyrénées qui ont vu leur projet retenu
(Production transportable)



Aide financière

- Subventions de fonctionnement= maxi 60% du plan de financement
- Plafonnée à 8 000 euros
- Pas de subvention d'équipement
- Pas de financement de voyages, de stages en entreprise



Motifs de refus

- projets présentés d'une année sur l'autre à l'identique ou déjà financés
- projet - prétexte à l'organisation d'un voyage ou à plusieurs visites de sites sans réflexion ni action véritable/ EDD
- budget disproportionné (aide demandée très importante par rapport au coût global)

Autres motifs de refus

- présentation floue du projet sur le plan pédagogique/ EDD
- manque évident de réflexion sur les problématiques/EDD
- projet très proche des objectifs de la formation professionnelle (réalisation = installation solaire, solutions techniques)
- projet qui se résume à une information sur l'EDD
- projet constitué d'une somme de petits gestes en faveur de l'environnement
- action n'impliquant que quelques élèves



II- Projets en vue d'une labellisation

- « L'école agit » :
 - opération menée par le ministère de l'EN
 - valorisation de projets par une publication sur le site du ministère de l'Education nationale et par une remise de prix.
- « Eco-école », label international d'éducation à l'environnement et au développement durable décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées



Label Eco-école

7 étapes pour devenir une éco-école :

- former un comité de suivi
- le diagnostic environnemental
- le plan d'action
- le contrôle et l'évaluation
- établir des liens avec le programme scolaire
- Impliquer l'école et la communauté
- créer un éco-code



5 thèmes pour initier une démarche globale

- L'alimentation
- La biodiversité
- Les déchets
- L'eau
- L'énergie

Un thème par an au choix



Un accompagnement

- Un guide d'accompagnement (méthodologie, outils de diagnostic, fiches pédagogiques et d'activités)
- Un contact permanent avec l'office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe
- Des ressources et des outils de mutualisation
- Un accompagnement de proximité



Un jury

- évalue la mise en œuvre effective des 7 étapes
- attribue le label chaque année
- procède à une remise de label de manière officielle



E3D = label « établissement en démarche de DD »

- Fédère une école ou un EPLE autour de thèmes (énergie, transport, aménagement local...)
- Engage une action sur la durée
- **Combine les enseignements, la vie scolaire, la gestion, l'intendance, toute la communauté éducative et une ouverture vers l'extérieur**
- **Répond à un cahier des charges et une démarche de projet moins contraignants que dans certains projets de labellisation (en prévision)**



Projet EDD comme initiative, prise de responsabilité, engagement civique

- Projet qui répond aux attentes du socle commun de connaissances et de compétences (piliers 6 et 7)

et

- Projet qui forme à la citoyenneté dans le milieu scolaire et dans la société.



Des projets ambitieux
dans leurs objectifs

mais

qui doivent rester modestes dans leur
mise en œuvre